

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 29/03/2012**

L'an deux mille douze,
Le vingt-neuf Mars deux mille douze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du vingt-deux mars 2012, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers présents ou représentés	16
Nombre de conseillers excusés :	01
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. CABART Jean-Claude, M. FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, M. PIERRARD Didier.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura

Pouvoirs : M. GIRARD Pascal à M. LECLERE Roland, Mme FONTANIVE Marzéna à Mme AUBRY Christine, M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme SAINT PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : M. RINALDI Serge

Affiché le : 05/04/2012

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2011– SERVICE DES EAUX
N° 1218

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 29 mars 2012 le compte administratif de 2011 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de : **106 443,34€**

Constatant que ledit compte administratif fait apparaître :

* un solde positif de la section d'investissement de : **29 966,14€**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget primitif 2012 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

* Affectation à l'excédent reporté, compte 001, de la section d'investissement, pour

29 966€

* Affectation à l'excédent reporté, compte 002, de la section de fonctionnement, pour

106 443€

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.